



CPTS Forez Est
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



BESOIN D'UNE CONSULTATION MÉDICALE ?

3 CONSULTATIONS PAR JOUR* :
16H / 16H20 / 16H40

HABITANTS DU
TERRITOIRE
FOREZ EST



Allô le



DEMANDEZ LES
"SOINS
NON
PROGRAMMÉS"

avant 14h pour le jour J



secretariatcptsforezest@gmail.com



www.cptsforez-est.fr



06 46 24 85 42